UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

RESULTATS DU VOTE
Nombre de votants : 21
Voix favorables : 21
Voix défavorable : 0
Abstention : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 28/06/2022

DELIBERATION
n° CA 2022 - 72

approuvant les tarifs de formation continue de l'IUT de Rodez pour 2022-2023

Vu le code de l'éducation, notamment son article D 714-62,

Vu l'avis du Conseil de l'IUT de Rodez dans sa séance du 31 mai 2022,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Les tarifs des formations proposées par l'IUT de Rodez, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

Le président du conseil d'administration,

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Hugues Kenfack

Service Formation Continue et Alternance – IUT de Rodez

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 28/06/2022
DELIBERATION n° CA 2022- 72
Annexe 1

TARIFS FORMATION CONTINUE IUT DE RODEZ
Année universitaire 2022/2023

Les tarifs affichés concernent les frais de formation, ils sont exclusifs des droits d'inscription universitaires arrêtés annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; sauf mention contraire, les droits d'inscription sont exigibles au début de chaque année universitaire et n'intègrent pas les support(s) pédagogique(s) éventuels ; ils sont à régler dès l'inscription à la formation. Quand un plan de formation s'étale sur plusieurs années, et sauf mention contraire, les droits d'inscription au diplôme sont exigibles à chaque début d'année universitaire.

Cas particuliers :

- En application des textes, sont exonérés des droits d'inscription universitaires : les stagiaires inscrits dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Diplômes de FI accueillant un public de FC – Frais de gestion, d'accompagnement et de formation	
Bachelor Universitaire de Technologie - par année de formation	**2 000 €**
Licence professionnelle	**5 000 €**

- **Dans le cas d'une prise en charge individuelle du parcours de formation professionnelle, le tarif par année de formation fera l'objet d'un abattement de 30%**

Contrats de professionnalisation
20 €/H avec possibilité de modulation en lien avec le montant de prise en charge OPCO.

Formations qualifiantes et cycles ponctuels		
Journée inter-entreprises – tarif par stagiaire Effectifs des groupes : minimum 5 personnes – maximum 24 personnes	**250 € à 750 €**	Fourchette de prix évaluée en fonction du niveau de la formation
Journée intra-entreprises : forfait journalier (7h)		
Formation de base	**1 400 €**	Ces tarifs peuvent faire l'objet d'une négociation par convention ou être proratisés à l'heure
Formation de spécialité	**1 800 €**	
Formation d'expertise	**2 500 €**	